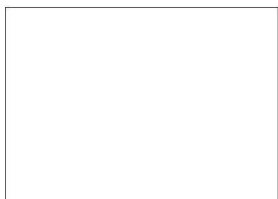
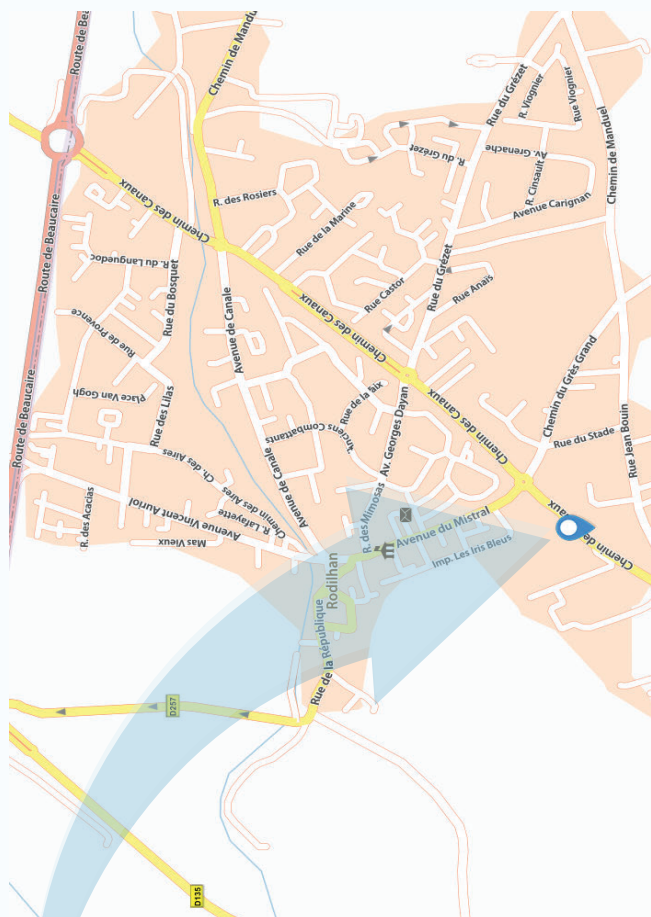


Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard
183 chemin du Mas Coquillard
30900 NÎMES



INFORMATIONS



Espace culturel Bernard Fabre
Chemin des Canaux
30230 Rodilhan



VENDREDI 13 AVRIL 2018



LES RELATIONS ENTRE ÉLU ET DGS

Le couple maire/président et son DGS, clé de voûte de l'efficacité de l'action publique locale.

Le mariage nécessaire de la vision politique et de l'expertise.

L'importance de l'unité de commandement et la définition des rôles dans le processus décisionnel, comme conditions d'une bonne gouvernance ... sans oublier la relation avec d'autres proches collaborateurs du maire, Premier adjoint et cabinet.

L'impact de la crise de vocation des élus exposés aux réformes à répétition, à la crise financière, au risque juridique et même pénal, à l'inflation des normes aux effets chronophages.

La question du sens à faire partager aux agents et... parfois aussi le DGS face à des pratiques irrégulières.

Autant d'interrogations que tout décideur local s'est un jour posées.

Autant de soucis auquel il s'est trouvé confronté.

Sans doute aucune réponse définitive n'est à espérer, mais conscient de cette complexité relationnelle, le CDG vous propose un temps de réflexion commun où élus et administratifs sont conviés à échanger.

VENDREDI 13 AVRIL 2018
Espace Culturel Bernard Fabre
Chemin des Canaux
30230 RODILHAN

PROGRAMME

9h00

Accueil des participants autour d'un café.

9h30

Ouverture de la matinée par :
Reine BOUVIER
Présidente du Centre de gestion.

9h40

Conférence de Me Guillaume MERLAND,
avocat et maître de conférences à la faculté de droit de l'université de MONTPELLIER, Directeur du master II droit des collectivités territoriales.

11h00

Témoignage d'un élu, Monsieur
Bernard Cauvin, *Maire de Lédignan.*

11h15

Témoignage d'un DGS, Monsieur
Erik SAVARIN, *DGS de la ville du Grau-du-Roi.*

11h30

Échanges entre les intervenants et la salle.

11h45

Focus sur l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire pour laquelle le CDG 30 vient d'être désigné par arrêté interministériel du 2 mars 2018.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom :

.....

Prénom :

.....

Fonction :

.....

Collectivité/Établissement :

.....

Téléphone :

.....

@ :

.....

Autres personnes :

.....

.....

.....

.....

.....

Réponse

Par courrier: remplir ce bulletin et le retourner à l'adresse au verso.

Par courriel à: direction@cdg30.fr